

RODRIGUEZ, Liliane (2006) *La langue française au Manitoba (Canada) : histoire et évolution lexicométrique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 519 p. [Canadiana Romanica, v. 21] [ISBN : 3484560215]

Louise Péronnet

Volume 18, Number 1, 2006

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/018879ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/018879ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Presses universitaires de Saint-Boniface (PUSB)

ISSN

0843-9559 (print)

1916-7792 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Péronnet, L. (2006). Review of [RODRIGUEZ, Liliane (2006) *La langue française au Manitoba (Canada) : histoire et évolution lexicométrique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 519 p. [Canadiana Romanica, v. 21] [ISBN : 3484560215]]. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, 18(1), 106–110.
<https://doi.org/10.7202/018879ar>

parfois difficile, permet néanmoins d'éveiller chez le lecteur des résonances profondes.

BIBLIOGRAPHIE

COMBE, Dominique (1996) «La référence dédoublée», dans RABATÉ, Dominique (dir.) *Figures du sujet lyrique*, Paris, PUF, p. 39-63.

DANSEREAU, Estelle (2005) «Le vertigo du tremble de Laurent Poloquin (compte rendu)», *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*, vol. 17, n^{os} 1-2, p. 235-237.

Lydia Lamontagne
Université d'Ottawa

RODRIGUEZ, Liliane (2006) *La langue française au Manitoba (Canada): histoire et évolution lexicométrique*, Tübingen, Max Niemeyer Verlag, 519 p. [Canadiana Romanica, v. 21] [ISBN: 3484560215]

Le livre présenté ici porte principalement sur le français du Manitoba (Canada) aujourd'hui. Mais l'auteur a jugé bon de faire précéder l'étude proprement linguistique d'une introduction de plusieurs chapitres qui présente le contexte historique et social de la province du Manitoba, l'une des provinces de l'Ouest canadien, avec la Saskatchewan, l'Alberta et la Colombie-Britannique. Ce long préambule est indispensable pour comprendre la situation linguistique actuelle de cette province canadienne.

Le Manitoba est la province de l'Ouest canadien située la plus au centre du pays, à l'ouest de l'Ontario. Son histoire comme celle de l'Amérique toute entière remonte à la recherche de la «mer de l'ouest» pour se rendre en Chine. La traite des fourrures a longtemps marqué l'histoire du Manitoba, appelé à l'époque la colonie de la Rivière-Rouge. C'est au cours de la première moitié du XVIII^e siècle qu'un premier poste stable de commerce des fourrures a pu être établi dans l'Ouest canadien, grâce à La Vérendrye, que l'histoire reconnaît comme étant celui qui a «découvert» ce territoire qui allait devenir le Manitoba. Les liens de commerce et d'amitié que ce dernier a su établir avec les Amérindiens de la région doivent être soulignés. Le métissage

qui est encore aujourd'hui l'une des marques du Manitoba date de cette époque.

Du point de vue linguistique, le français a été la langue dominante au Manitoba durant la période de la traite des fourrures, c'est-à-dire durant le XVIII^e siècle jusqu'à la moitié du XIX^e siècle. Vers la fin du XIX^e siècle, on constata qu'une langue mixte (français / une ou plusieurs langues amérindiennes) s'était développée, le métchif. L'anglais n'allait cependant pas tarder à gagner du terrain, suite à une série de changements économiques, sociaux et politiques. L'agriculture prenait la place de la traite des fourrures et de la chasse au bison. Et en 1867, l'Angleterre promulguait l'*Acte de l'Amérique du Nord britannique*, donnant naissance au Dominion du Canada rattaché à la Couronne d'Angleterre. Au départ, quatre provinces seulement devaient faire partie du Canada: le Nouveau-Brunswick, la Nouvelle-Écosse, l'Ontario et le Québec. Le métis Louis Riel a réussi à négocier l'*Acte du Manitoba*, évitant la simple annexion à la province de l'Ontario et faisant de la colonie de la Rivière-Rouge une cinquième province canadienne à part entière, appelée le Manitoba, en 1870. À partir de ce moment, la situation du français au Manitoba, qui n'avait pas cessé de se dégrader depuis la conquête de la Nouvelle-France par l'Angleterre en 1763, devint de plus en plus explosive. Suite à une brève période parlementaire bilingue (de 1871 à 1890), le gouvernement manitobain a tenté d'abolir deux articles ayant trait à la langue, l'Article 23 portant sur l'usage du français dans les actes parlementaires et juridiques et l'Article 22 concernant le système d'écoles «séparées». Après une chaude lutte devant les tribunaux, la Cour suprême du Canada déclara anticonstitutionnelle l'abolition de ces deux articles. Un compromis avec la province permit d'offrir durant une vingtaine d'années un enseignement partiellement en français, mais en 1916 l'anglais devenait la seule langue scolaire dans toutes les écoles manitobaines. Ce n'est que très récemment que le français a été officiellement rétabli comme langue parlementaire et juridique et comme langue scolaire.

L'enquête lexicale présentée dans ce livre est d'un type particulier. Il s'agit d'une enquête de disponibilité lexicale. Le terme «disponibilité» doit être défini. Un mot «disponible» est l'inverse d'un mot «fréquent». Les mots disponibles sont

des mots usuels dont la fréquence est instable puisque leur apparition dépend du contexte. Il s'agit de mots concrets, bien connus, mais qui n'apparaissent que dans certains centres d'intérêt. Pour connaître ces mots, il faut faire appel à la mémoire, par association d'idées. Le seul fait de nommer un centre d'intérêt fait surgir un ensemble de mots. Par exemple, «cuisine» appelle immédiatement un ensemble de mots qui lui sont reliés: réfrigérateur (ou frigidaire), cuisinière (ou poêle), évier, comptoir, armoire (ou placard), table, couteau, cuillère, etc. Ce type d'enquête révèle les mots les plus connus d'un centre d'intérêt, selon les pays, les régions. La disponibilité de ces mots peut être calculée de multiples façons, selon des critères linguistiques et sociolinguistiques. Une fiche repère identifie l'élève selon l'âge, le niveau scolaire (5^e ou 6^e année), le sexe, le lieu (rural ou urbain) et la langue parlée (ou les langues parlées) à la maison.

L'enquête de disponibilité lexicale effectuée au Manitoba par Liliane Rodriguez dans les années quatre-vingt-dix fait suite à une première enquête de même type faite par Gaston Dulong en 1963 dans le cadre d'un large projet dirigé par William Mackey, qui devait couvrir toutes les régions de la francophonie canadienne. Au Manitoba comme dans les autres régions, les premières enquêtes des années soixante ont permis d'établir des comparaisons avec les enquêtes plus récentes.

Pour fin de comparaison, l'enquête de 1990 a choisi d'utiliser les mêmes centres d'intérêt que ceux de la première enquête, c'est-à-dire 16 centres d'intérêt, dont les parties du corps, les vêtements, la maison, l'école, les jeux et distractions, les métiers, etc. L'enquête s'est déroulée dans 9 écoles, 6 en zone rurale et 3 en zone urbaine. Le corpus comprend 344 élèves de 5^e et 6^e année, dont 287 fréquentaient l'école française et seulement 57 l'école d'immersion. Sur une fiche-réponse, qui identifie l'élève, celui-ci dispose de 10 à 12 minutes pour écrire le plus de mots qui lui viennent à l'esprit sur tel ou tel sujet, appelé centre d'intérêt. Les différents centres d'intérêt ne sont dévoilés à l'élève et à l'enseignant qu'un à la fois, de manière à garder toute la spontanéité des réponses.

Les mots recueillis ont fait l'objet d'une analyse qualitative et quantitative. Du point de vue qualitatif, les mots recueillis ont été classés en trois grandes catégories linguistiques: les mots

du français transnational, les régionalismes et les anglicismes. Un classement plus précis a ensuite été fait, surtout pour ce qui est des régionalismes. Du point de vue quantitatif, les mots de chaque centre d'intérêt ont été classés selon leur fréquence d'emploi. Par exemple, pour le centre d'intérêt la cuisine, le mot *table* occupe le premier rang avec une fréquence de 247 (sur 344 élèves) et une disponibilité de 73,3 %. Le régionalisme armoire au sens de placard arrive au 8^e rang avec une fréquence de 128 et une disponibilité de 38 %. Le mot *sink* est l'anglicisme le plus fréquent dans ce centre d'intérêt; il arrive au 11^e rang sur les 1 298 mots recensés dans ce centre d'intérêt, avec une fréquence de 111 et une disponibilité de 32,9 %.

La comparaison entre l'enquête de 1963 et celle de 1990 permet de voir l'évolution du français au Manitoba. Du point de vue quantitatif, le nombre de mots inscrits sur les fiches-réponses par élève est sensiblement le même, mais dans l'ensemble la quantité d'occurrences uniques est beaucoup plus élevée en 1990, ce qui signifie que le vocabulaire disponible commun a diminué au cours du laps de temps qui sépare les deux enquêtes. Du point de vue qualitatif, on note un changement important du vocabulaire lié au changement social, notamment dans les domaines technique, scientifique et commercial des vingt années qui séparent les deux enquêtes. Ce nouveau vocabulaire a souvent subi l'influence formelle et sémantique de l'anglais. Dans l'ensemble, le changement lexical est de 30 % entre les deux corpus. Mais ce sont les mots les moins fréquents qui varient le plus. Les mots les plus fréquents demeurent les mêmes entre 1963 et 1990, ce qui permet de conclure que la plus grande partie du vocabulaire disponible commun demeure stable.

En somme, l'enquête menée par Liliane Rodriguez a permis de mesurer scientifiquement le degré de stabilité du français fondamental au Manitoba. Certains résultats sont à la fois surprenants et encourageants. Notons en particulier le profil de l'adstrat (les anglicismes), qui révèle que le nombre d'anglicismes de haute disponibilité est très faible (ex. *sink*), donc qu'il y a peu d'anglicismes vraiment ancrés dans la langue partagée par tous. Le plus grand nombre des anglicismes relevés sont de faible disponibilité, étant employés par moins de 2 % des locuteurs et souvent par un seul locuteur. C'est là une caractéristique de locuteurs bilingues pratiquant l'alternance des

codes et non pas de locuteurs anglicisés. Un autre résultat, celui touchant les «synonymes» (français transnational / français régional / anglais), revêt une grande importance sur le plan pédagogique puisqu'il peut mener à un meilleur aménagement des programmes en ce qui a trait à l'enseignement du lexique, incluant le lexique régional.

Puisqu'une même étude lexicométrique a été réalisée en Acadie (Leblanc, 1993), il serait très intéressant de faire une comparaison entre ces deux régions de la francophonie canadienne.

BIBLIOGRAPHIE

LEBLANC, Réjeanne (1993) *L'évolution du vocabulaire chez les jeunes acadiens et acadiennes du Nouveau-Brunswick: facteurs espaces et temps*, thèse (Ph.D.), Université Laval, 2 vol.

Louise Péronnet
Université de Moncton